

Vincent de Gournay の 未 発 表 資 料 (I-1)

—Josias Child の “A New Discourse of Trade” の
フランス語訳版への “Remarques” (1752 年)—

津 田 内 匠

フランス古典経済学にはいまだ不明の部分が非常に多い。たとえば、Quesnay については国際的に高い水準の、かつおびただしい数の研究があげられているが、その Quesnay の経済学の成立直前の事情となると、それが十分に解明されているとはいえないのである。Vincent de Gournay 研究のとぼしさは、その端的な一例であろう。

Vincent de Gournay (Jacques Claude Marie, 1712-1759) は Saint-Malo の富裕な商人の子として生まれ、ながい間スペインの Cadix で貿易に従事したあと、1751 年に Intendant du commerce となり、1758 年にその職を辞すまで、いわゆる「自由放任」(laissez faire, laissez passer) 主義の熱心な唱導者であり、Turgot, Véron de Forbonnais, Morellet 等若い知識人たちの経済学研究上のすぐれた指導者であった。かれが Intendant du commerce として活躍した時期は、別のいい方をすれば、Diderot の Encyclopédie 創刊の年から Quesnay の Tableau économique 発表の年までということになる。フランスがまさに自己の生産力を自覚し、それをコルベール主義の諸規制から解放しようとした・その時期に、かれは一つの指導的役割をになっていたわけである。しかし、かれは自分自身の著作を公刊しなかったために、かれの思想は Turgot の Eloge de Vincent de Gournay (1959) によって世に伝えられることになった。Turgot がかれの死をいたんで Mercure de France 誌 (août 1759) に発表した Eloge は同時代者のものとして最初のものであり、最も詳細なものである¹⁾。Turgot は Eloge de Vincent de Gournay を二度書いている。かれは、Mercure

de France 誌のあと、Gournay の、とくに自由放任思想について、さらに詳しくした手稿を残した。この手稿は、Dupont de Nemours によって、かれの編集になる Oeuvres de M. Turgot 第 III 卷 (1808) に、多くの変改をともなってではあるが発表され、その後 Schelle 版の Oeuvres de Turgot 第 I 卷 (1913) に、より正確に発表されている。それは、たんなる éloge としてではなく、Gournay の思想と生涯を知るほとんど唯一の資料としての高い価値をもっている。しかし、ここに掲載する Gournay 自身の著作のテキストによってあきらかなように、Turgot の Eloge の記述はかならずしも正確ではない。そこでは、Gournay の思想と Turgot 自身のそれとが、Eloge を読むかぎりでは判別しがたいほどに重なり合っており、また Gournay の自由放任の主張のみが強調され、かれが同時に熱烈に主張した保護主義の側面は完全に隠されてしまっているからである。Turgot の Eloge は Gournay の思想と生涯とを伝える最初の重要な資料であると同時に、いわば Gournay 伝説の出発点となったのである。

démie d'Amiens. le 25 août 1760, par M. Baron, secrétaire perpétuel.” *Journal de commerce*, avril 1761, pp. 126-136.

なお、Gournay の死後、かれの評価をめぐって *Journal de commerce* 誌上でつぎの議論が交わされている。

Mémoire sur l'envoi des échantillons de la fabrique de Lyon. chapitre V. Examen des deux premiers articles du Mémoire lû dans l'assemblée des fabricains. *Journal de commerce*, janvier 1761, pp. 98-137.

Observations sur un article du *Journal de commerce* du mois de janvier 1761, page 125 et 126, concernant feu M. de Gournay, Intendant du commerce. *Journal de commerce*, avril 1761, pp. 70-84.

Remarques sur des Observations insérées au *Journal de commerce*, pour le mois d'avril 1761. *Journal de commerce*, septembre 1761, pp. 125-129.

1) Turgot の Eloge のあと、つぎのものが発表されている。“Eloge de M. de Gournay, Intendant du commerce, lû dans l'assemblée publique de l'Aca-

1886年、A. Onckenは、このGournay伝説に最初に挑戦した。かれはTurgotのElogeの不正確さを指摘し、逆にGournayをれっきとしたmercantilisteであると評価した²⁾。その後1897年にG. SchelleはArchives nationales所蔵のBureau du commerce関係資料その他を紹介しつつ、Vincent de Gournay研究に新たな道を開いたが、かれの思想の評価にかんしては、TurgotのElogeをそのまま踏襲し、Onckenとは逆にかれを完全な「自由放任」主義者と位置づけた³⁾。1911年、G. Sécrestat-Escandeは直接資料の不足を多くの間接資料で補い、OnckenとSchelleの極端に対立する評価をそれぞれ控え目にかつ適切に訂正した。かれはGournayの経済思想の自由主義と保護主義の両側面を指摘し、いってみれば、それはlaissez faireではあるが、laissez passerではない、と微妙に表現した⁴⁾。OnckenにしてもSchelleにしてもGournay自身の著作をみることはできなかつた。Sécrestat-Escandeもまた多くの間接資料からの着実な推定のあとに、Gournay自身の理論的著作をみいだせないこと、したがって論証に決め手を欠くことを嘆いている。Vincent de Gournay研究はかれ自身が著作を公刊しなかつたことによって決定的に制約されざるをえなかつたのである。

Gournay自身は体系的な著述を発表する意図はなかつたようだが、それでもかれはJosias Childの“A New Discourse of Trade”のフランス語訳版 *Traité sur le commerce et les avantages*

2) Oncken (August), *Die Maxime Laissez faire et laissez passer, ihr Ursprung, ihr Werden. Ein Beitrag zur Geschichte der Freihandelslehre.* Bern, 1886. 131, [1] S. (Berner Beiträge zur Geschichte der Nationalökonomie, Nr. 2).

3) Schelle (Gustave), *Vincent de Gournay, Laissez faire, laissez passer!* Paris, 1897, 300p.

なお、Schelleの著作にかんして、つぎの論文がある。Des Cilleuls (Alfred), “Vincent de Gournay d’après des travaux récents. Un fondateur méconnu de la science économique.” *Réforme sociale*, I. 1898, pp. 299-313.

4) Sécrestat-Escande (G.), *Les idées économiques de Vincent de Gournay. Thèse pour le doctorat.* Bordeaux, 1911, 185p.

qui résultent de la réduction de l’intérêt de l’argent, par Josias Child, chevalier Baronet: Avec un petit Traité contre l’usure; par le chevalier Thomas Culpeper, traduit de l’anglois. A Amsterdam et à Berlin, chez Jean Neaulme et se vend à Paris chez Guérin et Delatour. 1754. XII, 483 p.⁵⁾を準備したとき、これに詳細なRemarquesをつけ、そこでかれ自身のまとまった見解をのべることにした。

Turgotは第2のElogeで、この間の事情をつぎのようにのべている。「かれは幸運にも、そのころからすでに商業行政の頂点にあったTrudaine氏のなかに、自分を支えているのと同じ真理と公益とに対する愛をみいだすことができた。そのとき、かれはまだ諸問題の討議や会話のなかで、ときどきかれの原理を詳しくのべていただけだったので、Trudaine氏はかれに学説の本体のようなものを発表することをすすめた。かれが1752年にJosias ChildとThomas Culpeperの商業および金利にかんする論考を翻訳したのは、まさにこのためである。かれは原文に多数の重要な注解をつけ、その注解のなかで原著の諸原理を深く掘りさげて吟味し、それらを最も重要な商業諸問題に適用して理解しやすくした。これらの注解は原著と同じほど重要な一著作をなすものであり、de Gournay氏はこれらの注解をいっしょに印刷させるつもりであった。しかしながらかれは1754年に原文〔の翻訳〕だけを印刷に付した。いまはもう存在していないが、そのときはいろいろの理由が注解の印刷を妨げたのである。」⁶⁾

Childの著作の翻訳と注解の作業がほぼ完成にちかづいたころ、GournayはそのことをTrudaineあての書簡でつぎのようにのべている。「羊毛と

5) この翻訳については、同年詳しい紹介的書評が発表されている。*Traité sur le commerce et sur les avantages qui résultent de la réduction de l’intérêt de l’argent; par Josias Child, chevalier Baronet: avec un petit Traité contre l’usure, par le chevalier Thomas Culpeper, traduits de l’anglois, se vend à Paris, chez Guérin et de la Tour. 1754. Le Journal des sçavans*, novembre 1754, pp. 754-762.

6) *Œuvres de Turgot*, Tom. I, pp. 611-612 (津田訳チュルゴ経済学著作集, 52 ページ)。

羊毛マニュファクチュアにかんする Child 氏の第 8 章を同封でお送りいたします。この主題は、わが国の検査制度と罰金をともなう諸規則とがマニュファクチュアにとって有益か否かという問題を十分に論ずる機会を私にあたえました。私は、私の支えとなっている最も商業的な諸国民の例をあげるだけでなく、この点にかんするわれわれの偏見が商業の真の精神と知識からわれわれを遠ざけていること、またそれが国王の臣下の増大と国王の収入の増大にとっても産業の進歩にとっても有害であることをあきらかにするよう努めました。……」⁷⁾ しかし、Turgot の記述のとおり、Remarques は印刷されなかった。Gournay の上司であり保護者だった Machault d'Arnouville が政府に対するきびしい批判をふくむ注解の発表を不適当と考えたためだといわれている⁸⁾。

Gournay の死後 10 年して、abbé Morellet は、かれの企画になる *nouveau Dictionnaire du commerce* の編さんのために、Gournay の手稿類を預かっていることをあきらかにした。かれは、この手稿類は「商業一般理論とフランスの商業行政の最も興味深い問題にかんする 100 以上のメモワールからなる」もので、そのなかに Child の翻訳と「非常に重要なノート」の「オリジナル」がふくまれていることを伝えている⁹⁾。Morellet の企画は実現しなかった。そして *papiers de Vincent de Gournay* はその後行方知れずとなった。

1900 年に Archives nationales 所蔵の Conseil du commerce と Bureau du commerce 関係資料の Inventaire analytique が刊行されたが、編者は「残念ながら、かれ (Gournay) が Morellet の Dictionnaire du commerce のためにかれに託し

た商業問題にかんする 100 以上のメモワールがその後どうなったかはわからない」と解説せざるをえなかった¹⁰⁾。さきにのべた Sécrestat-Escande もまた「ノート(注解のこと)と文書類は、あいにく失なわれてしまった」と考えざるをえなかった¹¹⁾。

しかし幸いなことに、*papiers de Vincent de Gournay* は失なわれていなかった。現在それは Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc に保管されている。詳細は別の稿にゆずるが、folio 版で全 8 巻 (Man. 81-88) に製本された大書類である。総計 2,781 feuillets。手稿類の構成からみて、いったん Morellet の手にあったものと思われる。図書館には入手記録はなにもない。出所について、いくつかの可能性を吟味しているが、いまのところなにもあきらかではない。ただ Bibliothèque nationale の手稿室に、Bibliothèque de Saint-Brieuc の日付けのない古い目録手稿があり、そのなかの Finances, commerce, industrie, agriculture, horticulture の項の冒頭に、Recueil de mémoires manuscrits sur le commerce d'Europe et du Levant. 8 vol. in f° と記されている¹²⁾。この目録は Louis Philippe および Napoléon III 政府の文部省に提出された全国の諸都市一連のものの一つであるから、Oncken や Schelle が Vincent de Gournay に光をあてはじめたとき、すでにこの大書類は Bibliothèque de Saint-Brieuc に所蔵されていたわけである。

ともあれ、Vincent de Gournay 研究の条件はととのいつつある。道はふたたび開かれるだろう。Gournay の未発表資料を今後継続的に発表するにあたって、筆者は Madame Meyer (Directrice de la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc) はじめ館員のみなさまに心からの感謝を申しあげる。

(Saint-Brieuc, 1976. 5. 3)

7) Lettre de Gournay à Trudaine, le 25 septembre 1752, dans *Registre des lettres, décisions et arrêts du Bureau du commerce*, Archives nationales F^{12*} 33.

8) Grimm et Diderot, etc., *Correspondance littéraire, philosophique et critique*...éd. par Maurice Tourneux. Paris, 1877. 15 août 1754, Tom. II, p. 399.

9) Morellet (André), *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce*, par M. l'abbé Morellet, en cinq volumes in-folio proposé par souscription. Paris, 1769, pp. 356-357.

10) Archives nationales. Conseil du commerce et Bureau du commerce, *Inventaire analytique des Procès-verbaux*, par Pierre Bonnassieux, introduction et table par Eugène Lelong. Paris, 1900, p. L.

11) Sécrestat-Escande (G.), *op. cit.*, p. 31.

12) Catalogue de la Bibliothèque de Saint-Brieuc. (s. d.), 310 feuillets. fol. 82. Bibliothèque nationale (département des manuscrits) N.A.F. 3901.

Discours sur le commerce dans lequel sont examinés plusieurs parties importantes relativement aux compagnies des marchands, l'acte de navigation, la naturalisation des étrangers, et nos manufactures de laine, la balance du commerce, la nature de nos colonies relativement au bien de ce royaume, la réduction de l'intérêt. Avec un petit traité de l'intérêt et contre l'usure. Traduit de l'anglais du chev.^{er} Josiah Child baronnet, en 1752.

Remarques sur quelques endroits
de la Préface de M^r. Child. (Extrait)

- /Ed. 1754. p. 23, l. 5/ (a) Ne pourrons nous pas, en imitant l'auteur anglais, examiner aussi les commerces que nous avons perdus, et pour suivre le même ordre que lui, commencer 1° par le commerce de Russie?...
- Je finirai ces remarques en observant avec l'auteur anglais que ces commerces sont ceux qui occupent le plus de vaisseaux et par conséquent les plus à désirer pour une nation à qui une marine est nécessaire.
- /p. 30, l. 17/ (b) Les commerces que nous conservons encore sont,
1° La pêche de la morue et de la morue sèche ou merluce;...
- Je conclure, comme l'auteur anglais, en disant que l'on voit par le détail ci-dessus que nous n'avons conservé les branches de commerce qui nous restent que parce qu'elles sont inséparablement attachées au royaume par des circonstances particulières; sans quoi nos dangereux rivaux nous les auraient enlevé et sans l'acte de navigation particulier à nos colonies, il y aurait dans leurs ports 50 vaisseaux anglais ou hollandais pour un français.
- /p. 43, l. 2/ (c) Nous pouvons dire avec l'auteur anglais que, nonobstant la rareté apparente d'argent que nous éprouvons actuellement, nous en avons beaucoup plus que nous n'en avons il y a 20 ans, et que l'argument serait encore plus fort, si nous voulions seulement remonter jusqu'au commencement du siècle.
- /p. 43, l. 12/ (d) 1° Les salaires sont augmentés depuis 20 ans.
- /p. 43, l. 17/ (e) 2° L'exportation de nos manufactures est aussi augmentée depuis 20 ans et a nécessairement augmenté nos richesses; mais nous n'avons pas tant de rivaux qu'à présent et qui deviendront chaque jours en plus grand nombre et plus dangereux, tandis que nous nous obstinerons à soutenir l'intérêt à 5 et à 6 %.
- /p. 44, l. 10/ (f) 3° et 4° Si c'étaient là il y a 80 ans, des preuves de richesses et d'opulence à Londres (où il n'y a pas encore aujourd'hui quatre maisons qui valent celles de la place de Louis le Grand) ne sont-elles pas encore plus visibles et plus convaincantes à Paris, où le prix des maisons a presque triplé depuis 20 ans.
- /p. 45, l. 3/ (g) 5° Avant la dernière guerre, nous avons aussi plus de vaisseaux que 20 ans auparavant et nous en aurons bien davantage, quand nous aurons un acte de navigation.

/p. 45, l. 6/

(h)

6° Je crois qu'il se fait aussi dans le commerce beaucoup plus de payement, argent comptant qu'il ne s'en faisait autrefois, quoique le défaut de circulation fasse qu'il se fait encore beaucoup de ventes à un an, surtout parmi des marchands de Paris; ce qui augmente toujours la marchandise de 6% au moins pour le consommateur, indépendant du profit du marchand et de beaucoup plus si la marchandise a passé par plusieurs mains.

/p. 50, l. 24/

(j)

Toutes ces erreurs et beaucoup d'autres ne sont-elles pas aussi reçues et aussi consacrées chez nous qu'elles l'étaient il y a 80 ans en Angleterre, et peut-on s'empêcher de s'étonner qu'ayant fait depuis un siècle tant de progrès dans les sciences, les arts et les manufactures, nous en ayons fait si peu dans la science et les maximes du commerce? Car la nation en général n'en est pas encore sur ce point au degré de connaissance où étaient les anglais quand ils ratifièrent leur acte de navigation en 1660. Nous savons, à la vérité, faire de beaux draps et de belles étoffes, mais ce n'est pas là que la mécanique du commerce; nous ignorons notre balance particulière avec chaque nation, et pourquoi nous laissons emporter aux anglais, hollandais etc. ce que nous gagnons sur les espagnols, et jusqu'ici nous ne nous-sommes point occupés de chercher les ressorts qui peuvent réctifier ce que cette conduite a de fatal pour nous; or, c'est à quoi les anglais donnent toute leur attention depuis longtemps, et en quoi ils ont si bien réussi qu'ils ont tourné en leur faveur leur balance avec toutes les nations de l'Europe. Nous en sommes nous-mêmes un triste exemple. Ce n'est ni en faisant beaucoup de règlement, ni en multipliant les inspecteurs et les gênes qu'ils sont parvenus à cela; mais en s'attachant à détruire par toutes sortes de moyens le commerce que les étrangers faisaient chez eux, au préjudice des propres sujets, à étendre leur navigation par de bonnes lois; en s'instruisant enfin du rapport nécessaire qu'il y a entre les terres et l'argent, et établissant le prix de celui-ci de façon à encourager la culture de celles-là. Ils savaient que les étrangers pouvaient enlever leurs arts et leurs manufactures qu'ils avaient eux-mêmes enlevées aux flamands, mais que les richesses que produit le sol sont les premières, la cause de toutes les autres et telles que personne ne peut les enlever. Toute la gloire à laquelle nous pouvons donc actuellement prétendre en fait de commerce est à celle d'avoir de bons ouvriers, mais il faut céder aux anglais celle d'être habiles négociants. Soyons assez grands pour les reconnaître pour nos maîtres en cette partie et assez courageux pour tourner contre eux leurs propres maximes; dès lors nous ramènerons bientôt la balance et sans doute un jour la supériorité aussitôt que notre activité sera ranimée par une réduction d'intérêt convenable.

/p. 52, l. 22/

(l)

Les anglais n'avaient à se précautionner en 1671 que contre les hollandais, mais nous avons à nous regagner ce que ces deux nations ont enlevé et enlèvent continuellement à la culture de nos terres et à notre navigation, et à nous garantir en outre des génois, des suisses et de toutes les autres nations

chez qui l'intérêt de l'argent est plus bas que chez nous; car, tandis que les choses seront sur ce pied, nous traiterons toujours avec elles sur un pied défavorable, et tous les avantages qui seront stipulés réciproques dans les conventions que nous ferons avec elles seront illusoires pour nous et très réels pour eux; en effet il ne va pas un vaisseau français en Hollande contre 200 hollandais qui viennent en France, et nous ne faisons pas pour 1,000 liv. de commerce actif en Suisse contre 10,000 liv. de commerce actif que les suisses font chez nous: preuve que tout l'avantage est de leur côté.

/p. 53, l. 7/

(m)

Les anglais nous regardaient avec raison en 1671 comme des rivaux dangereux pour eux. Nous avons réduit alors l'intérêt de notre argent à 6 et à 5% et le leur était encore à 5. Dans cette position, notre peuple qui était fort nombreux, nos terres qui produisaient beaucoup plus qu'aujourd'hui; notre situation et notre industrie nous rendaient assurément des rivaux redoutables.

Mais, depuis qu'ils ont amené l'intérêt de leur argent à 3%, à mesure que leurs richesses ont augmenté et que nous nous opiniâtrons à le soutenir à 6 et à 5%, quoique les nôtres aient plus que quadruplé, ils sont devenus les maîtres de la campagne et nous sont tellement supérieurs dans les commerces de concurrence, que nous ne conservons que ceux qui sont absolument attachés à la nation par notre situation ou d'autres avantages purement particuliers. Ainsi nous étions des rivaux dangereux pour les anglais en 1671, et nous ne le sommes pas en 1752, quoique plus riches qu'alors.

/p. 55, l. 1/

(n)

L'auteur anglais ne cite point la date de la Déclaration du roi dont on vient de donner l'extrait, mais on a lieu de présumer qu'elle fut rendue dans les 15 ou 16 premières années du règne de Louis XIV. La réduction de l'intérêt de l'argent n'est donc pas une chose nouvelle ni étrangère pour nous; les raisons qui engagèrent le Parlement à l'enregistrer alors sont encore plus puissantes aujourd'hui et la font regarder comme indispensable.

Mais, dira-t-on, on ne pourra pas vivre à Paris, si l'on réduit l'intérêt de l'argent. Cette objection ne peut jamais regarder qu'un certain nombre de personnes, qui quelques considérables qu'elles puissent être par elles-mêmes, ne peuvent jamais balancer un instant l'intérêt général et du roi et de la nation; car si Paris et le haut prix où l'on y soutient l'intérêt de l'argent y attire tout celui des provinces, dépeuple les campagnes et est cause que nous achetons aujourd'hui des anglais le pain que nous leur portions autrefois et que nous sommes réelement dans leur dépendance pour notre subsistance la plus nécessaire, faudra-t-il sacrifier continuellement le reste du royaume à une partie des habitants de Paris et au petit nombre de possesseurs de rentes constituées? Le roi n'est-il pas encore plus le roi des laboureurs qui payent tous les impôts que celui des rentiers qui ne payent presque rien?

Mais les entrées de Paris diminueront si les rentes et le luxe diminuent,

cela peut-être vrai; mais les campagnes se cultivent, l'Etat ne fera plus sortir 20 ou 25 millions tous les 5 ou 6 ans pour aller chercher du blé en Angleterre et le roi ne sera plus obligé de tirer continuellement des sommes de son trésor pour soulager la misère des peuples.

Enfin, si l'on s'obstine à soutenir l'intérêt de l'argent contre l'exemple de toutes les nations de l'Europe, où les terres sont en valeur, nous serons toujours pauvres au milieu de l'argent; car, en effet, il n'y a pas de pays en Europe où il y en ait autant qu'en France, et il n'y en a pas où le paysan se nourrisse plus mal, soit plus mal vêtu et consomme par conséquent moins qu'en France. Le haut prix de notre intérêt attire continuellement chez nous l'argent de l'étranger et empêche tellement la circulation du nôtre qu'il nous devient en quelque façon à charge et qu'en étant embarrassés nous sommes obligés de l'enfourer, car n'est-ce pas enfourer notre argent que de le convertir continuellement en vaisselle d'argent, en bijoux et en magots de la Chine; en sorte que, tant que cela durera, on pourra définir la nation française une nation où il y a beaucoup d'argent, mais dans laquelle il n'y a nulle aisance; au lieu qu'en Angleterre où le bas intérêt fait circuler l'argent, il n'y a pas, à la vérité, tant de vaisselle et de bijoux, mais le paysan est bien nourri, bien vêtu, consomme beaucoup et rend beaucoup à l'Etat, sans s'en apercevoir; car 10 millions d'hommes un peu aisés contribueront toujours infiniment plus qu'un million, quelques riches qu'ils soient, et l'Etat payant continuellement un intérêt excessif aux étrangers et aux rentiers du royaume fera qu'insensiblement toutes les richesses passeront entre les mains des particuliers; en sorte que l'Etat s'appauvrira et s'affaiblira journellement, tandis que les particuliers seront très riches et que nous nous trouverons tout d'un coup dans la position des républiques d'Hollande, de Gênes et de Venise où les particuliers sont opulents et l'Etat impuissant et très pauvre.

Je ne puis conclure ces remarques sans observer que la différence de l'intérêt de l'argent a une telle influence sur notre façon de penser qu'elle nous fait regarder les mêmes choses d'un œil différent en Angleterre et ici.

Un homme qui fait des amas de blé ici est regardé comme un sujet pernicieux et qui mérite d'être puni; en Angleterre il est regardé comme utile à l'Etat et l'est effectivement. En voici la raison.

Le haut intérêt rendant toujours chez nous l'argent plus précieux que la denrée, on ne s'en défait que lorsque l'on prévoit que la denrée va devenir plus précieuse que l'argent; ce qui arrive toujours lorsque la récolte est mauvaise; alors l'espoir d'un gain sûr excite les particuliers à convertir leur argent en blé; ce qui augmente encore la disette réelle ou apparente et porte le blé à un prix excessif.

Mais, dans les années où le blé est abondant, il tombe nécessairement à vil prix, parce que personne ne veut y placer son argent; d'où cela vient-il?

de notre façon de calculer attachée au prix de l'intérêt de notre argent. Un homme qui serait tenté d'employer 10,000 liv. pour avoir 1,000 sacs de blé, quand il est à 10 francs, n'ose le faire; parce que les 10,000 liv. lui rapportent tous les ans 500 liv. de rentes et que, s'il les met dans le commerce, il est persuadé qu'ils doivent lui en rapporter tout au moins 6. Voici donc le compte que fait cet homme.

“Si j'emploie mon argent en blé à 10 liv. le sac,	
“1,000 sacs me coûteront.....	10,000, " "
“mais si les prochaines récoltes sont encore bonnes, je serai	
“peut-être obligé de garder mon blé 3 ou 4 ans, l'intérêt	
“de 4 ans à 6 % fait	2,400, " "
“Ajoutons à cela les risques du dépérissement de la	
“denrée, les frais nécessaires pendant 4 ans pour le magasins	
“et la conservation que l'on peut évaluer au moins à 10 %	1,000, " "
	Total <u>13,400, " "</u>

“Les 1,000 sacs de blé reviennent donc au bout de 4 ans à 13 liv. 8 s. le sac; or, pour avoir un profit honnête au bout de 4 ans sur une marchandise aussi exposée que le blé à se gâter, il faudrait que je vendisse mon blé au moins 16 francs; mais si la récolte est encore bonne au bout de 4 ans, le blé diminuera au lieu d'augmenter et je perdrai peut-être mon capital; j'aime donc mieux laisser mon argent placé à 5 % que de l'employer en blé;” un chacun faisant le même calcul, le blé ne se vend point, le laboureur ne peut payer les impositions et crie; on ne trouve d'autre moyen alors que d'ouvrir nos ports et de le laisser sortir.

Alors les anglais et les hollandais à qui l'argent ne coûte que 2½ et 3 % l'enlèvent par leurs propres vaisseaux et vont le porter en Espagne et en Portugal, où les disette sont encore plus fréquentes que chez nous; souvent même ils le portent dans nos provinces méridionales, où ils vendent 15 francs le sac qui leur a coûté 10 à Nantes; en sorte qu'ils nous revendent cher ce qu'ils ont acheté de nous à bon marché.

Les choses se passent tout différemment en Angleterre. Lorsque le blé y tombe à 10 francs, le particulier à qui son argent ne vaut que 3 % l'emploie en blé, parce que le pis qui puisse lui arriver est de garder son blé 3 ou 4 ans, qu'il est presque impossible que, dans cette espace de temps, il n'arrive quelque disette en Europe, qui fera que l'on aura recours à lui et que le besoin de l'étranger augmentant la recherche du blé en Angleterre en fait monter le prix qui dédommage avec profit celui qui y a placé son argent.

Cette différence de façon de penser et d'agir fait que le blé ne sort jamais d'Angleterre quand il est à bon marché, que l'anglais vend toujours son blé cher à l'étranger, que par conséquent ses terres sont cultivées et que les nôtres le sont mal, parce que nous ne vendons notre blé que alors qu'il est

à vil prix.

Or, une nation qui vend son blé aux autres à bon marché et qui achète le leur cher doit se ruiner nécessairement.

La diminution de l'intérêt nous apprendra donc à employer notre argent quand il sera à bon marché; alors il restera dans le royaume quand même la sortie en serait permise, parce que y plaçant nous-même notre argent, il ne tombera jamais à vil prix et les étrangers ne trouveront plus d'intérêt à l'acheter; et quand une province manquera, les autres pourront la secourir sans craindre de s'affamer. La diminution de l'intérêt opérera cela seul et il n'y a qu'elle qui puisse l'opérer en faisant tomber le préjugé; si on n'en sent pas la nécessité aujourd'hui, quand la sentira-t-on?

C'est en suivant les maximes de M.^r Child qui depuis 80 ans font, comme il l'avait souhaité, la base et la règle de l'administration du commerce en Angleterre que la nation anglaise a non seulement regagné tous les commerces qu'elle avait perdus, mais qu'elle a augmenté sa puissance et son influence tant par mer que dans le continent au point où nous la voyons aujourd'hui; ce sont ses maximes qui en rendant cette nation éclairée sur ses véritables intérêts ont, malgré l'énormité de la dette et l'opposition de quelques particuliers, facilité depuis la paix la réduction de l'intérêt, si sagement exécutée chez elle, en laissant à chacun la liberté de recevoir son remboursement (seuls moyens proposables et admissibles en pareil cas). Ce sont ces maximes et l'attention constante à leur tenir l'intérêt de l'argent au plus bas prix qu'il est possible qui ont tellement encouragé l'agriculture en Angleterre qu'elle fournit aujourd'hui du blé à toute l'Europe, et que suivant les états présentés au Parlement actuellement assemblé, il est sorti des ports de l'Angleterre seule depuis la Saint-Michel 1750 jusqu'à la Saint-Michel 1751, 1,400 mille quartiers du blé qui, à 450 liv. le quartier, font 6 millions 300 mille quintaux de notre poids et à 8 liv. le quintal seulement 50 millions 400 mille de nos livres, et vraisemblablement l'exportation de cette année ne sera pas moindre; cependant l'Angleterre propre n'a pas le tiers de l'étendue de la France. Ce ne sont donc pas les anglais qui payent la taxe sur leurs terres, mais nous et les autres nations qui consomment leur blé. Quel encouragement pour eux, et quel sujet d'émulation pour nous!

Concluons donc avec M.^r Child que le seul moyen de fertiliser nos terres, de soutenir nos manufactures et de nous rendre puissants est de réduire l'intérêt de notre argent; que, sans cela, tous les autres seront insuffisants et même inutiles.

On examinera dans la suite de cet ouvrage s'il convient de rendre une nation aussi commerçante qu'elle peut l'être et s'il est d'autres moyens plus sûrs que l'inspection du change et de nos entrées et sorties, pour connaître la balance de notre commerce.

(一橋大学経済研究所)